

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LÉONARD

Séance du mardi 20 juin 2023

Rapporteur : Monsieur le Maire

QUESTION N°8 :

Vote des tarifs cantine et garderie / Année scolaire 2023-2024

Comme chaque année, le conseil municipal délibère sur la révision des tarifs des services de cantine et de garderie. Ceux-ci prendront effet au 1^{er} septembre 2023.

CANTINE	2019 pour mémoire	2020 pour mémoire	2021 pour mémoire	2022 pour mémoire	2023
<i>Maternelle</i>	3.50€	3.50€	3.50€	3.60€	3.70 €
<i>Primaire</i>	3.50€	3.50€	3.50€	3.60€	3.70 €
<i>Adulte</i>	5.50€	5.50€	5.50€	5.70€	6.00 €

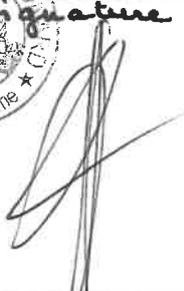
Tarif pour tout repas qui ne serait pas commandé dans les délais : **7.€**

GARDERIE	2019 pour mémoire	2020 pour mémoire	2021 pour mémoire	2022 pour mémoire	2023
<i>Matin</i>	1.70€	1.70€	1.70€	1.80€	2.00 €
<i>Soir</i>	2.35€	2.35€	2.35€	2.45€	2.70 €

Dépassement d'horaire de la garderie : **2.€/ ¼ heure**

Approuvé à l'unanimité.



Signature du maire 	Signature du secrétaire de séance 	Date de mise en ligne 22/06/2023
---	---	---

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD
76400 (SEINE MARITIME)

Séance du mardi 20 juin 2023

Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	14
Excusés :	5
Absents :	0
Votants :	19 (18 au moment de la question n° 6, M.Mauve ne prenant pas part au vote)

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 20 juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le 12 juin deux mille vingt-trois, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bernard HOGUET, *Maire*
Mesdames Bernadette MALANDAIN, Sophie RIOULT et Messieurs François DAUDRUY, Serge LECROSNIER, *Adjoint au maire*
Monsieur Victor BALIER, *Conseiller municipal délégué*
Mesdames Christelle JARRY, Marie-Claire LEBAS-PIGNOL, Nathalie LETELLIER, Marie-Pierre PRIEUR ; Messieurs Dany DEFONTAINE, Jean-Michel LAMOTTE, Claude MAGUET, Christopher MAUVE, *Conseillers municipaux*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Mesdames Marie-France MOIGNOT (pouvoir à Monsieur Lecrosnier), Marie-Lise DEGREMONT (pouvoir à Madame Malandain), Elvira HACHE (pouvoir à Madame Rioult) ; Messieurs Xavier LECOINTRE (pouvoir à Monsieur Defontaine), Xavier PAILLETTE (pouvoir à Madame Prieur)

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T, il a été procédé immédiatement à l'élection d'un *secrétaire de séance* pris au sein du Conseil ; *Madame Christelle JARRY* a été désignée pour remplir ces fonctions.